

Une nouvelle classe « numérique »

Dans le cadre du plan de relance, la commune a répondu à un appel à projet « classe numérique ».

Un dossier a été déposé et nous avons pu ainsi être financés à 80 % pour l'équipement de la classe qui accueille les élèves de CP et CE2. L'installation a été effectuée pendant les vacances de printemps, dans le même temps,

il a été livré 14 nouveaux micro-ordinateurs ce qui complète le parc déjà existant. Montant total : 11 617 Euros
Ce sont donc 4 classes qui sont désormais équipées de tableau numérique et des outils pour leur utilisation.



Haiecoliers

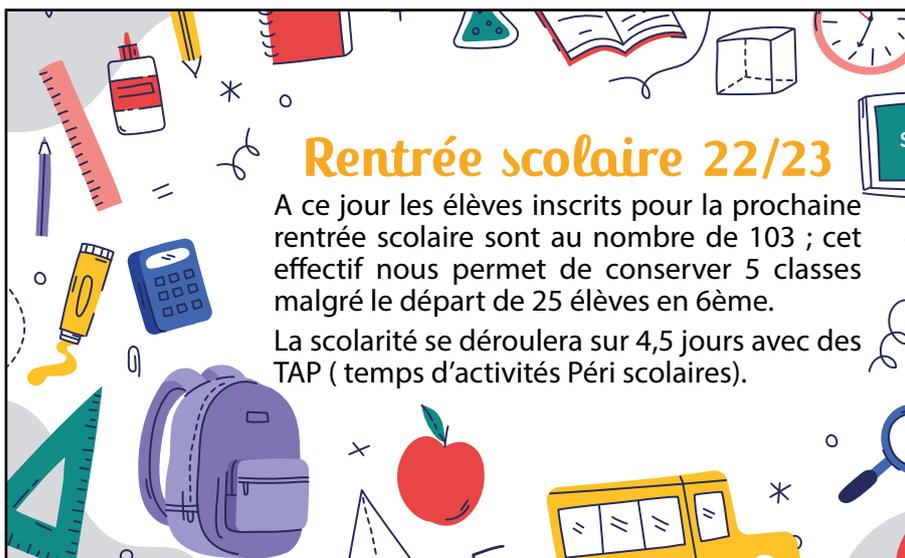
Comme l'an passé, le 25 Mars dernier les élèves de CM2 ont planté une Haie rue du Mas dans le cadre de l'opération Haiecoliers initiée par la fédération de chasse.

Plantation d'une haie double avec 7 bénévoles de l'ACCA de la Jonchère et Samuel RIVERAIN Chasseur amateur et conseiller municipal.



Kermesse

La traditionnelle Kermesse organisée par les Loupiots Association des parents d'élèves aura lieu au stade le 1^{er} Juillet à 17h00



Rentrée scolaire 22/23

A ce jour les élèves inscrits pour la prochaine rentrée scolaire sont au nombre de 103 ; cet effectif nous permet de conserver 5 classes malgré le départ de 25 élèves en 6ème.

La scolarité se déroulera sur 4,5 jours avec des TAP (temps d'activités Péri scolaires).

Bibliothèque

Grâce à la présence d'un jeune en service civique Théo JAMMET, la bibliothèque de l'école a été complètement réorganisée et complétée.

Tout d'abord, nous avons commencé par trier et enregistrer la plupart des livres de la bibliothèque centre de documentation (BCD) dans l'application « Hibouthèque ».

Par la suite, nous avons collé des gommettes de couleur sur chaque livre. Ces gommettes de couleur permettent de différencier le niveau de cycle.

Pour ce qui est du rangement, chaque livre est classé par nature et ordre alphabétique du nom de l'auteur selon le classement Dewey (dit classement

de la marguerite) romans, théâtre, histoire-géographie, art, bandes dessinées, poésie...

Enfin, chaque mobilier est étiqueté par nature de livre ce qui permet la recherche ainsi que l'emprunt plus facile pour les élèves.

La municipalité de La Jonchère a participé à hauteur de 2000 euros pour le nouveau mobilier de la bibliothèque et l'association les Loupiots à hauteur de 3000 euros pour l'achat de livres (roman, album et abonnement à des magazines pour la jeunesse).



La Jonchère Saint-Maurice



Lettre d'information
du Conseil Municipal
n° 6 - JUILLET 2022



Chères Jonchéroises,
Chers Jonchérois,

Au moment de rédiger cet édit, je ne parvenais pas à élaborer le plan de mes propos, je cherchais un thème positif à mettre en avant mais je dois l'avouer je ne l'ai pas trouvé tout de suite ! Puis sur une note que j'avais préparé j'avais inscrit : chercher définition exacte de « démocratie ».

A la lecture de la définition exacte j'avais trouvé la note positive de mon propos. Nous vivons dans un pays où la démocratie s'exerce où chacun des citoyens peut prendre part et qui par son vote participe au choix politique qu'il souhaite pour son pays. On voit bien qu'aux portes de l'Europe la démocratie est remise en cause. La guerre en Ukraine montre malheureusement que les leçons des précédents conflits en Europe n'ont pas été tirées. Le spectre de la guerre réapparaît alors que chacun s'était exclamé « jamais plus jamais » ! Les images sont terrifiantes, toute cette population soumise aux bombardements, l'exode pour près de 6 millions de personnes, la destruction de toutes les infrastructures, de tous les bâtiments, tout cela est insoutenable ! Paul Valéry a écrit : « La guerre, c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas, au

profit de gens qui se connaissent et qui ne se massacrent pas ! »

A peine sortie de ce que l'on espère être la dernière phase aiguë de la COVID 19, ce conflit engagé par Vladimir Poutine pour agrandir son territoire, replonge l'Europe dans un désordre économique, flambée des prix du pétrole, du gaz, des matières premières et par conséquent ce sont tous les produits manufacturés, alimentaires qui explosent. Ne soyons pas dupes, l'opportunité était trop belle pour certains, la spéculation se fait jour.

Nous venons de vivre deux périodes avec des scrutins importants qui une nouvelle fois ont montré des taux d'abstention importants dans toutes les strates de communes, rurales, urbaines. Ce constat dénote bien la distance qui existe entre le monde politique et le citoyen et cela nous a conduit dans le temps des radicalités. Cette radicalité est mauvaise et provoque une fracture profonde de la population, et engage certains à l'écoute des discours populistes.

Au terme de ce dernier scrutin, notre pays connaît une situation inédite. L'Assemblée désormais ressemble à la

diversité politique du pays mais cette configuration bloque l'Institution, au dire des politologues. Nous allons donc rentrer dans une période de turbulences politiques, économiques pour les prochains mois. Il faudra pourtant rapidement mettre en place, voire conforter des mesures afin de juguler la flambée des prix et cela surtout pour les plus démunis d'entre nous.

Je veux terminer mon propos sur une note optimiste, jeune adulte tout juste rentré dans la vie active dans un moment un peu difficile, mon grand père me dit cette phrase : « tu sais, cela ne va jamais aussi bien que l'on voudrait mais jamais aussi mal que l'on pense ! » Bien souvent je pense à ce moment.

Nous sommes pratiquement rentrés dans la période estivale, aussi, je vous souhaite de passer de bonnes vacances pour ceux qui auront la chance d'en avoir, pour les autres je vous souhaite bon courage.

Sincèrement vôtre !

Jean-Marie HORRY

Directeur de publication :
Jean-Marie HORRY

Rédaction :
La commission communication

Conception : damedecarreau.fr

Impression et distribution :
la municipalité de la Jonchère

www.jonchere-saint-maurice.fr

N'hésitez pas à le consulter ou (notamment pour les associations ou les commerçants) à nous faire passer des informations pour l'alimenter.

Voir la rubrique « actualités » !

Mairie 14 rue de Limoges
87340 LA-JONCHÈRE-ST-AURICE
Tél. 05 55 39 80 18
mairiedelajoncheresaintmaurice@orange.fr

Horaires :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 9h à 12h

Sommaire

Vie communale p2-5

- P2 Bilan 2021 et Budget 2022
- P3 Point sur les travaux
- P4 Cérémonies : 19 Mars / 8 Mai
- P4 Solidarité UKRAINE
- P4 Bal traditionnel
- P4 Manifestations Cinoch
- P5 Fermeture arboretum
- P5 L'éclairage public

Services/commerces p5

- P5 Boulangerie, bureau de tabac, ostéopathe, kinésithérapeute

Manifestations p6-7

- P6 Le marché aux fleurs
- P6 Stage PDIPR
- P6 Printemps du livre
- P6 Bar zinc
- P7 Agenda
- P7 Etat Civil

Enfance p8

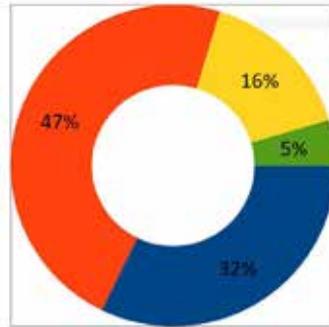
- P8 École : Tableau numérique
- P8 Bibliothèque
- P8 Kermesse
- P8 Haie Coliers
- P8 Rentrée scolaire 22/23

Infos diverses p9-10

- P9 Rénovation énergétique
- P9 Arnaques diverses
- P9 FREDON
- P9 Don Pressoir à Pommes
- P9 Le parc de jeux
- P10 SYDED Formation compostage
- P10 Ordures ménagères
- P10 Coût des dépôts sauvages
- P10 Feux de forêt
- P10 Sécheresse

Budget 2021/2022

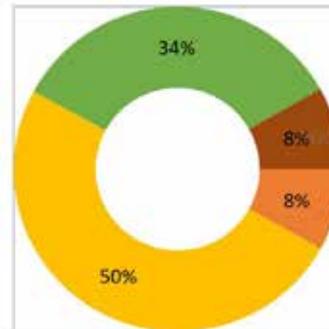
Charges de fonctionnement 2021



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges & atténuation de produits
- Charges financières & exceptionnelles

- **Les dépenses de fonctionnement** : 908 373,70 € hausse de 2,53 % par rapport à 2020.
- **Augmentation des charges à caractère général** : + 12,3 %.
- **Postes concernés** : maintenance, entretien matériel roulant, fourniture produits d'entretien, entretien forêt.
- **Baisse des charges de personnel** : - 3,2 % malgré le renforcement toujours en place pour l'école afin de répondre aux mesures sanitaires.

Recettes de fonctionnement 2021



- Produits des services du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion

- **Les recettes liées aux impôts et taxes ménages augmentent**, malgré une baisse des taux de 2 points votée par le conseil municipal.
- **Les recettes progressent** de 3,42 % pour atteindre 990 640,98 €.
- **Les dotations d'état progressent, les produits de gestion courante restent stables.**
- **Les produits des services du domaine sont très nettement en recul.** Pas de vente de bois en 2021.

Et pour 2022, budget de fonctionnement

Lors de sa séance du 14 avril dernier, les membres du Conseil Municipal ont validé un budget 2022 qui a été élaboré en respectant une équation très difficile, qui est en fait un défi, tenir compte des augmentations des matières premières, des énergies et à la fois diminuer globalement les charges de gestion courante !

La pandémie puis le conflit en Ukraine ont induit une flambée des prix. Celle-ci empêchera d'atteindre notre objectif et ce malgré l'augmentation conséquente des enveloppes dédiées inscrites au budget. Dépenses énergétiques + 118 % inscrit, + 5% sur le poste alimentation cantine, produits d'entretien et autres fournitures. Attendue depuis plusieurs années, l'augmentation des taux d'indices des

salaires pour la fonction publique, notamment pour les plus petites catégories auront un impact également sur le budget mais cela est une nécessité.

Des projets pour 2022,

Les projets d'investissement restent limités en quantité, mais chacun revêt un caractère soit indispensable soit utile et/ou réglementaire. L'objectif est d'assurer le maintien du cadre de vie, des services et de réduire la consommation d'énergie des bâtiments, travaux de mise aux normes du plan d'eau, et réalisation de la vidange.

La réalisation des projets dépendra de l'avancement des dossiers de financement et notamment de l'obtention de subventions. Voici les plus importants :

- Travaux de rénovation énergétique du bâtiment école et de la salle des fêtes,
- Frais d'étude, achat de terrain en vue de l'extension de la Maison de Santé,
- Travaux forestiers, plantations,
- Travaux d'enfouissement de réseaux,
- Travaux de réfection de voirie, signalétique horizontale.

Une source d'inquiétude néanmoins, en effet, la complexité croissante de l'action

publique locale pénalise les petites et moyennes communes qui ne disposent pas de techniciens et crée une perte de temps préjudiciable à la réalisation des projets.

Également, beaucoup d'appels à projets complexes lancés par les Ministères, de la rénovation énergétique en passant par la production d'énergie solaire, autant de dossiers qui pourraient intéresser la commune mais qui nécessitent une ingénierie que seules les communes les plus importantes peuvent avoir.

Il serait grand temps d'aller vers une sobriété réglementaire et une simplification administrative, du pragmatisme donc !

Depuis plusieurs mois maintenant de nombreux chantiers ont été entrepris dans le bourg.

Un point sur ces chantiers :

Enfouissement des réseaux

Le renforcement et l'enfouissement du réseau Basse Tension, Moyenne Tension et Haute Tension d'ENEDIS est bien avancé sur les deux secteurs, la gare et la rue des Chevailles. Cela dit, un problème de fourniture des transformateurs a engendré un retard important dans le déroulement et la finalisation des travaux. Lors d'un échange, ENEDIS nous a informés que 2 secteurs Basse Tension pourraient être mis en service d'ici novembre 2022 sur le nouveau réseau. Quant au réseau HTA il n'est prévu sa mise sous tension qu'au printemps 2023.

Pour ce qui concerne l'enfouissement des réseaux aériens courant faible, fibre, téléphone et éclairage public les travaux sont terminés sur ces deux mêmes secteurs. Les candélabres ont été posés, la réception de ces travaux devrait se faire dans les prochaines semaines.

Ces travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions, nous tenons à remercier les riverains impactés par ces travaux qui ont subi les désagréments mais qui se sont montrés compréhensifs.

Réfection voirie



Comme annoncé sur le précédent bulletin, les travaux prévus de réfection de la bande de roulement de la rue des Sapins et de la rue du Puits ont été réalisés par l'entreprise PIJASSOU qui avait été retenue pour ce marché.

Pour la rue des Sapins, il a été procédé à la pose de bordures sur la partie haute, reprise sur l'existant et cela afin de diriger l'eau de pluie, puis a été réalisé un enduit bicouche sur 220 mètres. Au préalable, le fossé avait été reprofilé et les entrées charretières busées.

Le revêtement de la rue du Puits quant à lui a fait l'objet d'une « purge » afin d'effectuer un reprofilage total, puis un revêtement en enrobé à chaud a été réalisé.

Le coût de ces chantiers représente un montant de 26 016 € ht, la commune est subventionnée par le Conseil Départe-

mental à hauteur de 55 %.

Réseau d'eau potable :

Les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable doivent débuter en juillet prochain. Pour rappel les secteurs concernés sont : rue du Parc, la Borie, Le Thibard, les Bastilles, les Fondelles. Ces réseaux d'eau potable ont été identifiés comme générant des fuites récurrentes entraînant des pertes importantes d'eau potable.

Plan d'eau communal

Les études préalables à la vidange du plan d'eau communal ont été entamées. La réglementation prévoit, en effet, cette obligation. La dernière vidange réalisée en 2001 n'a pas été effectuée depuis. La commune a sollicité le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne pour l'accompagner dans la constitution du dossier et l'étude de faisabilité.

La réglementation a fortement évolué depuis les dix dernières années et les procédures de vidanges sont modifiées. La principale difficulté réside dans le fait de l'obligation du passage de l'eau de vidange par un bassin de décantation destiné à recueillir les sédiments avant que l'eau ne rejoigne le ruisseau. Lors de sa conception en 1991 cette obligation n'existait pas et aucun emplacement n'avait été prévu pour l'implantation d'un tel bassin.

Le préalable à cette vidange était donc de répondre à cette obligation. Un scénario avait été d'envisager la construction en parpaings d'un bassin au pied du plan d'eau, coûteuse peu esthétique cette solution a été abandonnée. Seule restait la solution d'engager un dialogue avec le propriétaire du terrain rue du stade afin qu'il nous rétrocède une parcelle afin d'y implanter ce bassin. Monsieur et Madame Cantelou se sont montrés compréhensifs et ont tout de suite répondu favorablement à notre projet d'acquisition. Il reste maintenant à quantifier le besoin en superficie et trouver un accord sur le prix de cession. Cette opération nécessite la consultation de nombreux interlocuteurs, la Préfecture et ses services, notamment la Direction Départementale des Territoires, l'Office Central de la Biodiversité et la fédération départementale de la pêche et de la protection du milieu aquatique, gestionnaire du plan d'eau. Techniciens

de la fédération et responsables de l'association locale de pêche ont déjà participé aux premières réunions.

Cette opération nécessite la constitution d'un dossier très complet à la fois pour la réalisation mais également pour bénéficier de subventions, aides indispensables pour faire face à cette réalisation.

Les premiers relevés topographiques et les premières analyses ont été effectués. Un abaissement du niveau d'eau a dû être opéré pour évaluer également l'état des berges et l'état des différents ouvrages.

Outre la construction d'un bassin de rétention, d'autres travaux seront également réalisés pour répondre aux nouvelles normes et rénover certains ouvrages.

Une coordination indispensable

Cette vidange constitue un double enjeu, répondre aux obligations réglementaires liées aux plans d'eau mais également faciliter la réalisation des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement qui longe le plan et récupère les eaux usées des maisons côté pair de l'avenue de la gare. En effet, la profondeur du réseau se situant bien en-dessous du niveau du plan d'eau, le risque de voir les tranchées se remplir d'eau existe. La mise en œuvre d'un chantier dans ce cas nécessite des moyens spécifiques et augmente très significativement le coût.

L'objectif des deux chantiers associés est de démarrer en octobre/novembre, ce calendrier est-il possible ?

Cimetière

Au nouveau cimetière, la réhabilitation du secteur du Jardin du Souvenir et du Columbarium est pratiquement terminée. Deux larges vasques en acier vieilli qui auraient permis de fleurir l'espace, n'ont pu être mises en place, indisponibles pour l'instant... La pose de bancs sera réalisée dans les prochaines semaines.



Cérémonies

- Le samedi 19 mars 22
Commémoration du 60^e
anniversaire de la signature
des accords d'EVIAN
fin de la guerre d'Algérie.
- Le dimanche 8 mai 22
Commémoration de la
signature de l'armistice pour
la fin de la guerre 39-45.



Ces cérémonies ont été présidées par M le Maire au monument aux morts, en présence des anciens combattants, des pompiers, des représentants de la gendarmerie et des conseillers municipaux.

Elles ont été suivies d'un vin d'honneur pour les personnes présentes.



Solidarité UKRAINE

Depuis plusieurs mois, le peuple Ukrainien subit les atrocités de la guerre. Plusieurs millions d'entr'eux ont quitté leur pays, les autres tentent de survivre au milieu de ce chaos.

Toute la communauté internationale se mobilise pour les aider.

Notre commune, sous différentes formes, participe à cet élan de solidarité :

- Les habitants ont répondu à l'appel du secours populaire et ont déposé à la mairie de nombreux colis. Plusieurs camionnettes ont transféré tous ces dons à Limoges,
- Les écoliers ont aussi trié et emballé des vêtements (7 sacs),
- A titre personnel, M. Xavier Niveau a effectué le voyage pour livrer directement plusieurs M³ de matériel à la frontière,
- Enfin le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 23 mars d'attribuer une aide de 500 euros pour la collecte spécifique effectuée par les collectivités territoriales.



Bal Traditionnel

Dans le cadre de la « culture au grand jour » organisée et financée par le conseil départemental un bal traditionnel a eu lieu le dimanche 17 avril animé par le groupe MELOMETIS.

En préambule, une séance d'initiation a été organisée dès le début d'après midi. En ce jour de Pâques, la municipalité a offert chocolat et boissons aux participants venus nombreux.

M Stéphane VEYRIRAS, représentant le Conseil Départemental et M. le Maire Jean Marie HORRY ont salué le public et l'ont remercié de sa présence.

Association le Cinoch'
DEMANDEZ L'PROGRAMME !
juin 2022

■ La Jonchère-Saint-Maurice
jeudi 9 juin à 20h30
LE TEMPS DES SECRETS
un film de Christophe Barratier (comédie dramatique)
avec Léo Campion, Guillaume De Tonquédec, Mélanie Doutey

■ La Jonchère-Saint-Maurice
jeudi 30 juin à 20h30 (tarif unique 4 €)
EN MÊME TEMPS
un film de Gustave Kervern et Benoit Delépine (comédie)
avec Vincent Macaigne, Jonathan Cohen et India Hair



Le CINOCH'

Plusieurs projections ont eu lieu à la Salle des fêtes, les films sont annoncés dans Panneau Pocket, sur notre site internet et par voie de presse.

La fréquentation est en hausse au fil des séances, pour mémoire le prix d'entrée est de 5,50 euros (plein tarif), 5 euros (adhérent) et 4 euros (moins de 18 ans). En raison de travaux de rénovation de la salle polyvalente de Saint Sulpice-Laurière, la prochaine séance aura lieu à la salle des fêtes de La Jonchère le jeudi 30 juin à 20h30 : « En même temps », comédie de Gustave Kervern et Benoit Delépine.

L'arboretum fermé depuis le 11 février dernier !

Depuis plusieurs mois, le constat était malheureusement implacable, de nombreux arbres étaient dépérissants et il fallait envisager des travaux d'abattage importants.

Cependant, la décision de fermeture complète du site est tombée sans que nous ayons été informés du constat de gravité que l'ONF avait fait sur le risque de chutes d'arbres ou de branches.

Suite à une expertise réalisée, un rapport a été remis lors d'une réunion qui s'est déroulée sur le site le 18 mai dernier. Participaient à cette présentation, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), des élus du département, de la communauté de commune, de la commune, des membres de l'association Pierres & Arbres et bien évidemment les techniciens locaux de l'ONF.

Ce rapport a été commenté par le nouveau Directeur de l'agence régionale de l'ONF Limousin. Les enjeux de cette étude et l'analyse reposent sur la sécurité des usagers, la pérennité et les coûts de gestion.

Le constat est sans appel, 124 arbres diagnostiqués. Ils devront être enlevés, un premier lot de 74 le sera dans

les prochaines semaines, préambule avant une réouverture du site qui est prévue à la mi-juillet.

Le dépérissement de ces arbres est le résultat des vagues de sécheresse que nous avons connues successivement, la rapidité de la dégradation des sujets a néanmoins surpris les techniciens de l'ONF.

Durant cette rencontre, il a été évoqué la réalisation du plan de gestion du site qui est en cours. A noter également que se poursuivent l'inventaire et l'état des lieux : équipements, sentiers, inventaires naturalistes, etc. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet inventaire dans une prochaine édition.



Eclairage public, un système défaillant persistant !

En effet, depuis plusieurs semaines un dysfonctionnement de l'éclairage public, sur le secteur de la rue de Saint-Léger et la rue de la Trahison, persiste, les candélabres s'allument dans des plages horaires qui ne correspondent pas aux besoins. Plusieurs fois signalé au prestataire de service et après plusieurs passages des techniciens, il nous est rapporté que la cellule qui envoie l'information pour l'allumage est opérationnelle... L'anomalie a été de nouveau signalée avec une demande de résolution définitive par tout moyen !

Après une ultime intervention il y a quelques jours, tout est rentré dans l'ordre, des explications ? Hé bien non, panne incompréhensible... Du temps et de l'énergie perdue !

Commerces et nouvelles activités



Boulangerie

Depuis début mars, Thomas JANDAUD a repris les rênes de la Boulangerie communale. La BOULLE ANGE vous offre une variété de pains, viennoiseries, pâtisseries... Venez nombreux les goûter Valentine se fera un plaisir de vous servir.

Ouvert : Mardi, jeudi, samedi
7h15-12h30 / 17h30-19h00

Mercredi, vendredi, dimanche
7h00 - 13h00

Tél. : 05 55 57 44 73



Tabac Presse

Madame Jessica RAINIS-GUINET vous accueille au tabac presse de l'arboretum

Ouvert :

du lundi au samedi
6h30-12h30 / 15h00 - 19h00

le jeudi 6h30-12h30

Dimanche et jours fériés
8h00 - 12h30

Tél. 05 55 39 82 41



Paramédical

Ostéopathe

Madame Noémie TERRASSIER Ostéopathe, va s'installer début août dans **l'annexe de la maison pluridisciplinaire de santé rue de la mairie.**

Kinésithérapeute

Florent POMMARET kinésithérapeute s'installe aux côtés de Manon MAURETTE au **cabinet situé dans la maison de santé pluridisciplinaire.**

Depuis la levée des restrictions liées au COVID, de nombreuses manifestations ont été organisées et ont ainsi redonné vie à nos associations et animé notre commune.



Marché aux fleurs et aux plants

Organisé aussi le 8 mai par la coopérative scolaire, ce marché aux fleurs et aux plants permet de participer au financement des sorties scolaires.

Stage PDIPR

Le mercredi 13 Avril dernier, nous avons accueilli à la salle du temps libre, un stage de formation au balisage des sentiers de randonnée.

Ce stage, organisé par le conseil départemental en charge du PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) en lien avec le comité départemental de randonnée, comptait 13 stagiaires dont Denis Martinie adjoint au maire.

Le matin était consacré à la réglementation et l'après midi à la pratique notamment sur le « chemin des villages » qui vient d'être labellisé.



Belle réussite du 8^{ème} Printemps du livre

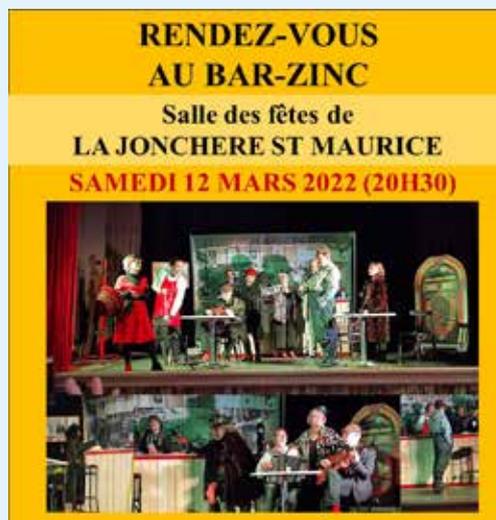
Le dimanche 8 mai dernier, après deux années de pause liées à la crise sanitaire, le Printemps du Livre organisé par l'ADAJ a regroupé plus de 25 écrivains et éditeurs locaux.

Enrichie par un concours photo sur le thème « La Limousine », la journée a été chaleureusement animée par une conférence animée par Régis Coudert, des déclamations slamées de Fabrice Garcia-Carpintero, la traditionnelle dictée et une soupe de lecture. Le spectacle « Limousine » pour enfants a été animé par le clown Bigoudi, et cette 8^{ème} édition a récompensé Laurine Lavielle avec le prix Marie-France Houdart. Une 8^{ème} édition sous le soleil dans le ciel et dans les cœurs de tous les lecteurs, petits et grands...



Bar-Zinc

Le 12 mars la salle des fêtes a accueilli le « Rendez Vous au BAR ZINC », animation théâtrale qui a permis au nombreux public présent de passer une bonne soirée grâce au talent de cette troupe qui nous a fait revivre de bons moments.





A vos agendas :

• Vendredi 1^{er} juillet

17h00 Kermesse de l'école au Stade
organisée par les LOUPIOTS association des parents d'élèves

• 11 juillet

**ANNULATION EXCEPTIONNELLE
DE LA MONTÉE DU KAO**

• Jeudi 14 juillet

9h00-1800 Vide grenier organisé par ASJSM Foot
Contact : 06 03 46 21 77 OU 07 83 57 08 44

• **Dans la soirée Buvette et grillades** organisées par l'ADAJ
• **à partir de 20H30 Animation musicale** Patrick MEGE
• **22H30 Feu d'artifice** Organisé par la municipalité

• Samedi 16 juillet

**à partir de 14h00 concours de pétanque en doublettes
au stade ouvert à tous avec un repas le soir** (15 euros)
organisé par l'amicale bouliste

• Jeudi 21 juillet

**à partir de 14h00 Concours de Pétanque Vétérans
officiel au stade** organisé par l'amicale bouliste

• Vendredi 22 juillet

**à partir de 19h00 concours de Pétanque en doublettes
au Stade ouvert à tous** organisé par l'amicale bouliste

• Dimanche 24 juillet

**à Partir de 8h00 Triplette mixte officiel
pour les licenciés au stade** organisée par l'amicale bouliste

• Du 21 Juillet au 15 Aout

Expo vente artisanale à la salle des fêtes
organisée par l'ADAJ

• Samedi 23 Juillet

**Marché Nocturne repas sur place
avec animation musicale**

• Samedi 6 Aout

**Marché Nocturne repas sur place
avec animation musicale**

• Samedi 13 aout

**à partir de 14h00 concours de pétanque en doublettes
au stade ouvert à tous** organisé par l'ACCA avec repas le soir

• Lundi 22 août

**à la tombée de la nuit, soirée ciné-plein-air
« La Brigade » comédie de Louis Julien-Petit,
au stade de La Jonchère, organisée par les associations Le
Cinoch' et Ciné-Plus-en-Limousin.**
Venez nombreux... avec votre chaise de jardin !

• Samedi 27 Aout

**à partir de 14h00 concours de pétanque en doublettes
au stade ouvert à tous** organisé par l'ACCA avec repas le soir

• Samedi 22 octobre

Foire d'automne organisée par l'ADAJ

• Dimanche 18 décembre

Foire de Noël organisée par l'ADAJ

LA JONCHÈRE-SAINTE MAURICE

14 JUILLET

De 9h à 17h
Vide-greniers

BALADE EQUESTRE autour de l'étang
avec Marion (de 16h à 18h)
sur réservation au 06.77.87.71.03

Ambiance musicale à l'heure de l'apéritif
sandwichs - grillades - frites - buvette

BAL POPULAIRE
animé par Patrice MEGE
de 21h à minuit
ambiance années 60-70-80

Feu d'artifice

La Jonchère-Saint-Maurice IPNS

État-civil

Naissances

AUBOUR Stella, Manuela, Laëtitia
née le 31 mai 2022 à Limoges

Mariage

EDEMBE Eléonore et AUDOIN Serge Alain le 22/01/2022
GOURAUD Claire et MASSON Guillaume, Roger, Henri
le 04/06/2022
DELAIRE Angélique et DUBIS Jérémy, Jean Pierre
le 11/06/2022

Décès

GRANDAMAS Claude, Georges, Jean-Marie
le 29/04/2022 à Limoges
NARDOU Louis le 28/05/2022 à La Jonchère Saint-Maurice

Rénovation énergétique :

L'augmentation importante du coût des diverses énergies, et certaines mesures comme la fin des chaudières à fioul, nous incitent à entreprendre des travaux d'isolation ou de changement de mode de chauffage. Face à toutes les offres du marché nous sommes souvent perdus ou même certains se font arnaquer. Il existe un service dédié pour vous aider à construire votre projet et vous indiquer les financements et aides possibles

France-renov.gouv.fr tél. 0800 800 700

Votre contact local : Nov habitat 87

- 8 rue d'Anguernaud - 87410 LE PALAIS/VIENNE
- tél. 05 55 14 88 42
- contact@novhabitat87.fr
- www.novhabitat87.fr



Toute notre énergie avec



Comment éviter les arnaques téléphoniques, internet ?

La Gendarmerie nous a fait part de nombreux cas d'arnaques d'habitants de la commune ou des environs, voici quelques conseils pour les éviter.

Il s'agit de Phishing ou hameçonnage : cette technique frauduleuse est destinée à inciter son interlocuteur à communiquer ses données personnelles ou bancaires

Par Mail : aucun organisme officiel ne vous demande vos coordonnées par mail, ni votre numéro de compte ou de carte bancaire ; donc toute demande de ce type ou annonce de gains doit être supprimée.

Par SMS : Même chose supprimer le message sans cliquer sur le lien annoncé dans le message et bloquer ce contact.

Au téléphone : Idem, ne donnez pas suite à toutes les annonces de cadeaux, et démarchages intempestifs. Il s'agit au mieux de récupérer des informations vous concernant ou au pire de vous retrouver engagés sans y prendre garde.

Si malheureusement vous avez été piégés signalez le à la gendarmerie et/ou bloquez au plus vite votre carte bancaire ou votre compte.



FREDON

La commune adhère à cet organisme à vocation sanitaire afin de vous permettre d'en bénéficier pour les actions suivantes :

- Piégeages (ragondins corneilles noires, corbeaux, pigeons),
- Identification, formation et conseils sur les plantes envahissantes,
- Information et lutte contre les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux),
- Frelon asiatique.

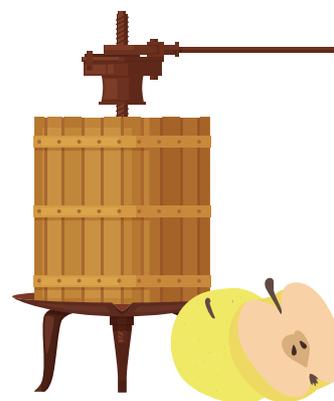


FREDON
HAUTE-VIENNE

Tél. 05 55 04 64 06

Don d'un pressoir à pommes

Nous tenons à remercier la famille de Monsieur Delaune Gérard qui a fait don à la commune d'un pressoir à cidre en bois et de tous les accessoires. Nul doute que ce dernier, dès qu'il sera restauré, trouvera sa place lors de la foire d'automne qui se tient tous les ans en octobre.

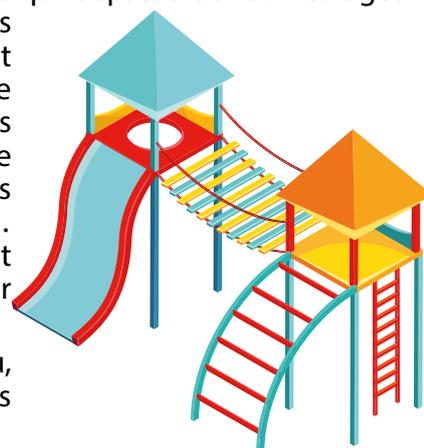


Le parc de jeux du champ de foire amputé de deux éléments

C'est pour répondre aux exigences réglementaires et non sécuritaires que nous avons dû démonter deux éléments. Les réparations opérées n'étant pas effectuées avec des éléments d'origine du constructeur du jeu ce dernier est déclaré non conforme...

Des usures, des casses prématurées sont imputables au non-respect dans l'utilisation des jeux ou plutôt l'utilisation par un public qui dépasse de loin les âges et du coup le poids pour lequel les jeux sont prévus. Il n'est pas rare de voir des adultes sur les jeux alors même que l'âge identifié pour ces mêmes jeux est de 6/8 ans... Certes le concepteur tient compte de ce fait pour autant l'impact reste.

Ils seront, bien entendu, remplacés et cela le plus rapidement possible.



SÉCHERESSE
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

GOUVERNEMENT
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

USAGE DOMESTIQUE

- Éviter de laisser couler l'eau
- Limiter les arrosages des jardins
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Installer des équipements économes en eau

INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

SYDED
 HAUTE-VIENNE
 tous écocitoyens !

Une formation au compostage
 est organisée

LE 8 OCTOBRE PROCHAIN À AMBAZAC
 à cette occasion il sera remis un compost à tous les participants

Ordures ménagères

Pour les foyers qui ont été dotés d'un bac individuel, ils sont invités à les utiliser et à ne les sortir qu'une fois plein.

Si vous n'avez pas été dotés de bac, si vous n'êtes pas sur un point de regroupement, contactez le **service des ordures ménagères de la communauté de communes ELAN** tél. : 05 44 21 44 23.



COÛT des dépôts sauvages !

242 heures de travail des personnels municipaux, c'est le temps annuel cumulé en 2021, nécessaire pour procéder à l'enlèvement et au nettoyage des ECOPOINTS, des points de regroupement actuel des containers à ordures ménagères et de l'espace public. Ce temps prend en compte, le tri, l'enlèvement, le nettoyage et l'évacuation vers la déchèterie d'Ambazac.

Le coût estimé est de 8200 € !



GOUVERNEMENT
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

- Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer.
- Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable.
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
 feux-foret.gouv.fr